

Centre Hospitalier Universitaire de Nice Hôpital de Cimiez 4, avenue Reine Victoria BP 1179 06003 Nice cedex 1

C.H.U.N.	Direction	Relations H	Iumaines		Hôpital de Cimiez	1 page	
COMITE T	ECHNIQUE D'	ETAB	BLISSEME	ENT EXT	RAORI	DINAIRE DU	3 AVRIL 2013
BULLETIN D'INFORMATION							v
			Mots	clés :			
			bulletin d'i	informatio TE	on		
Rédaction		Vérification			7 1	Approbation	
F. TRIFOGLI : 34627		E. MONCH : 34602				C. CARROGER: 34511	
Date de création :		Date de vérification :			:	Date d'approbation :	
04/04/2013		04/04/2013				05/04/2013	
Signature		Signature				Signature	
000							
			Diff	usion			
Date:	Emetteu	r:	Ty	pe:	N	Mode:	Cible:
08/04/2013	Direction des Relations Humaines		⊠ restreint □ général		□ papier □ email □ site intranet		direction générale directions fonctionnelles services cliniques services médico-techniques tous services tous personnels
Application				Validité			
à compter du 08/04/2013				permanente			



COMITE TECHNIQUE D'ETABLISSEMENT

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

CIMIEZ		Page 1 sur 1					
BULLETIN D'INFORMATION							
Création	MàJ	Vérification					
04/04/2013	04/04/2013	04/04/2013					
Approbation	Diffusion	Application					
05/04/2013	08/04/2013	08/04/2013					

INFORMATION COMMUNICATION

Elaboration: Mme TRIFOGLI 34627

Nice, le - 8 AVR. 2013

LE DIRECTEUR GENERAL DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE

COMITE TECHNIQUE D'ETABLISSEMENT DU 3 AVRIL 2013

Le Comité Technique d'Etablissement, au cours de sa séance extraordinaire du 3 avril 2013, a été informé ou a émis l'avis suivant :

I - Point sur le passage en CDI à 18 mois des Agents des services hospitaliers, Agents d'entretien qualifiés et Adjoints administratifs, et à 9 mois pour les Aides-soignants au 31 décembre 2012

Le Comité Technique d'Etablissement a été informé.

II - Point sur le nombre de CDD et CDI pour les agents de catégorie A, B et C au 1er mars 2013, au regard du T.D.E.

Le Comité Technique d'Etablissement a été informé.

III - Point sur les contrats de droit privé au CHU de Nice

Le Comité Technique d'Etablissement a été informé.

IV - Mise en œuvre du décret du 6 février 2013 relatif à l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels.

Le Comité Technique d'Etablissement a été informé.

LA DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE

C. CARROGER